

## Taux et frais de la carte MasterCard<sup>MD</sup> HSBC – En vigueur le 30 octobre 2009

<b>Taux d'intérêt annuel(s)</b>	<p>Ces taux d'intérêt entrent en vigueur le jour où votre compte est activé.</p> <p><b>Taux d'intérêt réguliers</b>                      <b>L'option à faible taux<sup>1</sup></b>          (applicable si vous choisissez l'option à faible taux)</p> <p>Achats : <b>19,9 %</b>                                      Achats : <b>12,9 %</b></p> <p>Avances de fonds : <b>19,9 %</b>                      Avances de fonds : <b>12,9 %</b></p> <p>Transferts de solde : <b>19,9 %</b>                      Transferts de solde : <b>12,9 %</b></p> <p>Le ou les taux d'intérêt seront majorés de <b>5 %</b> par année si vous n'acquitez pas le paiement minimal avant la date d'échéance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• à deux reprises consécutives ou</li> <li>• à trois reprises sur une période de douze <b>(12)</b> mois.</li> </ul> <p>Cela signifie que le taux d'intérêt augmentera à <b>24,9 %</b> pour les clients assujettis au taux d'intérêt annuel régulier ou à <b>17,9 %</b> si vous avez choisi l'option à faible taux. Vous continuerez à payer le taux d'intérêt plus élevé tant que vous n'aurez pas acquitté le paiement minimal à la date d'échéance pour une période de six <b>(6)</b> mois consécutifs.</p>
<b>Période sans intérêt et délai de grâce</b>	<p><b>21</b> jours (ou <b>23</b> jours si vous choisissez l'option à faible taux)</p> <p>Vous profiterez d'un délai de grâce exempt d'intérêt si vous remboursez votre solde en entier avant la date d'échéance. Il n'y a pas de période exempte d'intérêt sur les avances de fonds et les transferts de solde.</p>
<b>Paiement minimal</b>	<p><b>3 % ou 10 \$</b></p> <p>Votre paiement minimal correspondra au montant le plus élevé des deux montants suivants : <b>3 %</b> du solde impayé qui figure sur votre relevé mensuel ou <b>10 \$</b>.</p>
<b>Opérations de change</b>	<p><b>2,5 %</b></p> <p>Les transactions en devises étrangères portées à votre compte vous seront facturées en dollars canadiens. La conversion se fera selon le taux de change en vigueur au moment où la transaction aura été portée à votre compte. Un taux de conversion de <b>2,5 %</b> s'ajoutera pour chaque transaction en devises.</p>
<b>Frais annuels</b>	<p>Taux d'intérêt réguliers : <b>0,00 \$</b>                                      L'option à faible taux : <b>25,00 \$</b></p> <p>Frais figurant sur votre premier relevé et annuellement à la date d'anniversaire de votre relevé.</p>
<b>Autres frais</b>	<p><b>Frais imputés le jour de la transaction :</b></p> <p>Frais applicables aux avances de fonds :</p> <p style="padding-left: 20px;">Réseau de guichets automatiques (GA) affichant le symbole MasterCard ou Cirrus<sup>MD</sup> :</p> <p style="padding-left: 20px;">GA au Canada – <b>2,00 \$</b>; GA à l'extérieur du Canada – <b>4,00 \$</b></p> <p style="padding-left: 20px;">Transactions au comptoir (succursale bancaire) – Établissement financier MasterCard au Canada – <b>3,00 \$</b>; à l'extérieur du Canada – <b>5,00 \$</b></p> <p>Frais de dépassement de la limite de crédit : des frais de <b>29,00 \$</b> peuvent s'appliquer si le solde dépasse votre limite de crédit autorisée à la date de votre relevé mensuel.</p> <p>Frais de copie – relevé mensuel ou facture : <b>10,00 \$</b></p> <p>Frais de transaction – Des frais de <b>2,75 \$</b> s'appliquent aux achats suivants : virements télégraphiques, chèques de voyage, devises étrangères, mandats, paiement de dettes, paris, billets de loterie et jetons de casino (qu'on appelle transactions en quasi-espèces).</p> <p>Frais pour paiement ou chèque de dépannage refusé : <b>25,00 \$</b></p> <p>Frais de chèque de dépannage – Des frais de <b>5,00 \$</b> sont facturés pour les chèques faits à l'ordre d'un commerçant à l'extérieur du Canada.</p> <p>Frais pour compte créditeur inactif – Des frais de <b>10,00 \$</b> ou le montant du solde créditeur, selon le moins élevé de ces montants, s'appliquent chaque fois qu'un compte présentant un solde créditeur est inactif pendant <b>12</b> mois.</p>

*Tous les taux et les frais peuvent changer conformément à la convention du titulaire de carte.*

<sup>1</sup> L'option à faible taux n'est pas offerte au Québec.

<sup>MD</sup> MasterCard et Cirrus sont des marques de commerce déposées de MasterCard International Incorporated. Utilisées sous licence.

<sup>MD\*</sup> Marque déposée d'Interac Inc. La Banque HSBC Canada est un utilisateur autorisé de la marque.

## Services optionnels

<b>Programmes de récompenses de la HSBC – pour les particuliers ou remises en argent</b>	Frais supplémentaires de <b>35 \$</b> (des frais annuels de <b>35 \$</b> s'appliqueront pour chaque carte supplémentaire émise pour votre compte MasterCard, y compris chaque carte supplémentaire)
<b>Assurance facultative</b>	Assurance-voyage et médicale <sup>2</sup> Prime annuelle de <b>69 \$</b> , taxes applicables incluses.
	Assurance-crédit Sans Souci <sup>3</sup> Une prime de <b>0,99 \$</b> par mois par <b>100 \$</b> du solde quotidien moyen de votre compte MasterCard de la HSBC (plus les taxes applicables).

<sup>2</sup> L'assurance est souscrite par American Bankers Compagnie d'Assurance Vie de la Floride et American Bankers Compagnie d'Assurance Générale de la Floride, compagnies du groupe Assurant Solutions<sup>MD\*</sup>. Toute assurance est assujettie à des restrictions et à des exclusions. Pour connaître toutes les modalités et les limites de cette assurance, veuillez consulter l'attestation d'assurance. <sup>MD\*</sup>Assurant Solutions est une marque de commerce déposée de Assurant Inc.

<sup>3</sup> L'assurance-crédit Sans Souci facultative est souscrite par la Compagnie d'assurance-vie Household et American Bankers Compagnie d'Assurance Générale de la Floride et est offerte, sous forme d'assurance collective, aux titulaires de la carte MasterCard de la HSBC admissibles. Toute assurance est assujettie à des restrictions et à des exclusions. Pour en savoir plus, reportez-vous à l'attestation d'assurance.